SPIRICA
S.A. au capital de 256 359 096 € - Entreprise régie par le Code des Assurances n°487 739 963 RCS Paris - Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS
Société d'assurance agréée et immatriculée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 1021306, autorité de contrôle située 4 Place de Budapest, CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09

AVENANTAUCONTRAT(2)

INVESTISSEMENT SUR LES SUPPORTS ACTIONS

Nom du Souscripteur (1)(2) : _____ Prénom(s)(1)(2) : _____

Nom du Co-Souscripteur(1)(2) : _____ Prénom(s)(1)(2) : _____

Nom du Contrat(1)(2) : _____

Numéro de Contrat (sauf en cas de souscription)(1)(2) : _____

Ci-après dénommé « Contrat »(2).
Dans le cadre de son(leur) contrat(2), le(s) (Co-)Souscripteur(s)(2) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur l'un des supports en unités de compte (ci-après dénommé le « Support »), selon les conditions décrites ci-après, dans le présent document.
La liste des supports référencés par l'Assureur est présentée dans l'Annexe Financière disponible sur simple demande auprès de votre Conseiller.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je(nous) me(nous) suis(sommes) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon (notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents, et notamment les situations pouvant entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.
Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est une Action négociée sur un marché reconnu venant en qualité d'unité de compte du contrat d'assurance ou de capitalisation. L'univers des Actions proposées dans le cadre du contrat(2) est présenté en Annexe de ce document.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat(2) soit fixé au-delà de 5 années après la date d'investissement.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Pour la valorisation du Support, l'Assureur utilisera un cours quotidien unique correspondant au cours de clôture.
- Les frais d'investissement et de désinvestissement sur le Support seront prélevés par l'Assureur sous la forme respectivement d'une majoration et d'une minoration de 0,06% du cours de clôture retenu pour l'opération.
- Tout investissement ou désinvestissement sur le Support soumis à la Taxe sur les transactions financières visée à l'article 235 ter ZD du Code général des impôts, ou à toute taxe, impôt ou prélèvement exigible en vertu de la législation fiscale locale pour les supports émis à l'étranger, donnera lieu à un prélèvement complémentaire par l'assureur sous la forme d'une majoration du cours de clôture retenu pour l'opération, appliqué au taux en vigueur pour la taxe concernée à la date de réalisation de l'investissement ou du désinvestissement.
- Tout investissement ou désinvestissement sur le Support soumis à des frais de change, de courtage, de transaction financière facturés par le teneur de compte donnera lieu à un prélèvement complémentaire par l'assureur sous la forme d'une majoration du cours de clôture retenu pour l'opération.
- Le montant des frais sur ces Supports est disponible sur simple demande auprès de votre Conseiller.
- Les investissements et les désinvestissements sont réalisés aux dates de valeur prévues aux Conditions Générales du contrat(2) sous réserve de la possibilité pour l'Assureur de réaliser les opérations correspondantes sur les marchés financiers. Dans le cas contraire, l'Assureur aurait la possibilité de reporter tout ou partie de la demande d'investissement ou de désinvestissement à la (aux) date(s) de valeur suivante(s). Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, rachats partiels programmés, rééquilibrage automatique, stop loss ou limitation de moins-values relatives, sécurisation des plus-values, investissement progressif).
- Les éventuels dividendes de source étrangère seront distribués nets des impositions prélevées à la source dues à ce titre et seront investis sur l'un des supports Fonds en Euros éligibles au Contrat mentionné dans l'Annexe Financière(2). L'Annexe Financière est disponible à tout moment sur simple demande auprès de votre Conseiller.
- Les frais de gestion du Contrat(2) au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support. Les éventuels dividendes distribués seront investis sur l'un des supports Fonds en Euros éligibles au Contrat mentionnés dans l'Annexe Financière(2). L'Annexe Financière est disponible à tout moment sur simple demande auprès de votre Conseiller.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**
- L'Assureur conserve l'exercice et le bénéfice de tous les droits qui sont attachés à la détention de ce Support.

Spirica - S.A. au capital de 256 359 096 €. Entreprise régie par le Code des Assurances - n° 487 739 963 RCS Paris - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS Société d'assurance agréée et immatriculée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 1021306, autorité de contrôle située 4 Place de Budapest, CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'environnement et la Maîtrise de l'Energie) : FR233631_01NQTW

2. AVERTISSEMENTS PREALABLES A L'INVESTISSEMENT DU(DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un placement risqué. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'aucune garantie en capital et qu'il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement.

La valeur du Support :

- Peut être soumise aux variations et risques des marchés d'actions et
- Comporte des risques spécifiques de liquidité, de volatilité et de change.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement.

b) Les conséquences d'un désinvestissement

Le Support est adapté dans la perspective d'un investissement de long terme.

En cas de cession du Support lors d'une période de faible valorisation de celui-ci, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage…), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Avant tout investissement sur le Support, référez-vous aux documents d'information financière du Support (prospectus simplifié ou Document d'Informations Spécifiques) disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller ou bien sur le site des sociétés de gestion du Support concerné, ou encore sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

3. DECLARATIONS DU(DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus applicables à l'ensemble des supports Actions.

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance :

- Du présent document,
- Du Document d'Informations Spécifiques.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 27 rue Maurice Flandin – CS 73733 LYON CEDEX 03 ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à _____ le _____

Signature du Souscripteur[2] précédée de la mention « lu et approuvé »	Signature du Co-souscripteur[2] précédée de la mention « lu et approuvé »

[1] Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

[2] Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif.

SPK_AV_UC_Actions_SPK_Annexe_20260921_VDEF

Spirica - S.A. au capital de 256 359 096 €. Entreprise régie par le Code des Assurances - n° 487 739 963 RCS Paris - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS Société d'assurance agréée et immatriculée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 1021306, autorité de contrôle située 4 Place de Budapest, CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'environnement et la Maîtrise de l'Energie) : FR233631_01NQTW